REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 2008-210 DU 28 AVRIL 2008

Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI Ministre de l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 23 au 25 avril 2008.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2007 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE:

Article 1er: Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce, est chargé de l'intérim de Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 23 au 25 avril 2008.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 28 avril 2008

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr. Boni YAYI

Ampliations: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MEF 4 MAEP 4 MMEE 4 autres Ministères 21 Départements 6 SGG 4 JORB 1.